

ANAMAAF

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Association Nationale  
des Assistants Maternels  
Assistants & Accueillants Familiaux



# ANAMAAF

/// Accueillons-ensemble

## 10 ans d'action !

2013/2023



Nos 4 missions depuis 10 ans .....	p4
L'énergie de l'ANAMAAF, c'est pour eux .....	p6
Pourquoi ils soutiennent l'ANAMAAF .....	p8
<b>2023</b>	
Panorama des actions .....	p10
La gouvernance .....	p12
Les moyens .....	p14
Mission 1 : Faire évoluer les métiers .....	p16
Mission 2 : Les actions prévention et protection .....	p18
Mission 3 : Aider les professionnels au quotidien .....	p20
Mission 4 : Informer et former toute l'année .....	p22
Zoom sur les associations .....	p24
Rapport financier 2023 .....	p26
<b>2024</b>	
Perspectives .....	p29
Annexes .....	p30

Ce rapport d'activité et financier a été approuvé à l'unanimité en séance du Conseil d'Administration le 29 février 2024.

## 2013 - 2023 - 10 ans déjà !!!

Créée en 2013 pour des orientations claires de défense de la qualité de l'accueil des enfants, jeunes et personnes fragiles au sein du domicile des professionnels sans y opposer la défense de la protection du salarié, l'ANAMAAF a fait son chemin...



**Sans relâche l'ANAMAAF a assuré ses missions** tant pour les lois 2016 & 2022 sur la protection de l'enfance, que pour la loi ASAP, la gestion de la pandémie et depuis 2 ans son intégration au sein du bureau du Comité de Filière Petite Enfance et des nombreuses autres commissions et groupes de travail relatifs aux métiers de l'accueil individuel et familial (réingénierie du DEAF, mise en place des lois, création du Service Public de la Petite Enfance, réforme du CMG...).

**Les actions et notre représentativité doivent se poursuivre.** C'est d'ailleurs l'objectif du Conseil d'Administration qui a validé pour 2024 la restructuration de sa gouvernance, par la mise en place de la professionnalisation des personnes/ bénévoles chargées de la communication, de la coordination et de l'aide à la gestion administrative et financière de la fédération.

**10 ans de bénévolat très actif** ont permis la reconnaissance appuyée et soutenue de nos partenaires, qu'il nous faut désormais asseoir avec une réorganisation nouvelle et enrichie de ses 10 années d'expérience et de montée en puissance.

**Avec notre branche syndicale CASAMAAF, nous avons encore de nombreux défis à poursuivre** pour encourager les candidatures dans nos deux métiers d'assistant maternel et d'assistant familial pour que leur place essentielle vis à vis des enfants, des jeunes et des familles, au service de la société, soit reconnue à sa juste valeur.

- **Remettre dans le code du travail** toutes les dispositions relatives à l'exercice de nos métiers sorties en 2008 et à cause de laquelle nous payons chaque jour les conséquences abusives, infondées, et contraire à l'égalité des personnes prévue par notre Constitution.

- Également pour les mêmes raisons, **créer et intégrer un véritable statut des professionnels de l'accueil** : cadre d'emploi en tant qu'agent de la fonction publique. Les assistants familiaux et les assistants maternels exerçant en crèches familiales sont toujours mis à l'écart des autres agents et dépensent une énergie considérable pour seulement faire valoir l'équité de leurs droits.

- Enfin nous sollicitons un appui inconditionnel à la fois des organisations professionnelles mais également de notre Ministre déléguée à la famille et à l'enfance récemment nommée, Madame Sarah El Haïry, qui porte sur la présomption de culpabilité qui pèse sur nos métiers. C'est selon ANAMAAF & CASAMAAF la première cause de départ des métiers et des difficultés de recrutement.

**Extrait du communiqué de l'ANAMAAF à Mesdames les Ministres, Madame VAUTRIN & Madame El Haïry, lors du CFPE du 29 Février 2024 :**

« Nous vous demandons en qualité de Ministre déléguée auprès du Garde des Sceaux chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles d'enfin mettre en place ce travail de concertation devenu très URGENT en vue d'aboutir à la mise en place d'une procédure juridictionnelle adaptée.

Ce combat que nous menons depuis plusieurs décennies, n'a jamais été pris en compte par les diverses majorités s'étant succédées. – serez vous Mesdames les Ministres enfin celles qui vont oser s'attaquer à la protection des professionnels, ou laisserez-vous encore la situation se dégrader jusqu' à l'extinction de ces beaux métiers ?

Il y a urgence et nous vous demandons avec insistance de porter notre requête auprès du Président de la République, de Monsieur le Premier Ministre, du Ministre de la Justice. L' État a l'obligation de mettre en place des mesures et procédures adaptées à la spécificité de ces métiers d'accueil. Nous comptons sur vous. »

Les projets de 2024 sont donc ambitieux et le Conseil d'Administration est d'ores et déjà en place pour mener à bien les objectifs et projets avec en particulier de nouveaux projets que vous pouvez découvrir dans les pages de ce rapport d'activité renouvelé.

En AVANT avec vous pour cette nouvelle décennie...  
Le Conseil d'Administration

**Le Conseil d'Administration exprime sa profonde gratitude et reconnaissance à Marie-Noëlle PETITGAS pour ses 10 ans de présidence et pour la poursuite de son engagement au sein de la Gouvernance.**

# ANAMAAF nos missions depuis 10 ans

En Février 2013, à sa création, l'ANAMAAF s'est donnée pour objectif de regrouper et de représenter les Assistants Maternels, les Assistants et Accueillants Familiaux pour faire évoluer leurs métiers et les protéger. Et le faire de manière singulière en se fédérant avec un syndicat, le CASAMAAF (2020), et en développant des outils concrets, que nous avons perfectionnés sans cesse.

**10 années ont passé**, notre énergie de bénévoles n'a pas faibli pour développer des outils novateurs, experts, pour accompagner en proximité nos adhérents - et plus largement tous ceux qui viennent à nous pour être écoutés, aidés, défendus.

**Les remontées de nos adhérents sont le témoin de cet engagement et notre carburant pour l'avenir. Vous en trouverez des témoignages dans ce rapport.**

## 2013 → 2023

Quelques grandes dates pour retracer le chemin parcouru et se lancer avec élan dans les 10 ans qui viennent en continuant sans relâche nos 4 missions/engagements.

- 2013** Création de l'ANAMAAF  
Mise en place des Assurances  
Mise en place du Contrat de Travail ANAMAAF

---

- 2014** Siège au conseil d'administration de l'ANPF  
Publication du 1er Bulletin d'Information mensuel

---

- 2015** Participation aux travaux sur la réforme de la nouvelle Loi Protection de l'enfance et 1ère consultation en ligne des adhérents.

---

- 2016** Intégration au Comité Partenarial CNAF  
Nouvelle protection et nouveau partenariat : dispositif assurantiel obligatoire pour tous les adhérents  
Création du site internet / espace adhérent

---

- 2017** Publication du 1er Manuel de l'Assistant Maternel  
Lancement des adhésions en ligne  
Vente des contrats de travail en ligne

---

- 2018** 1er Baromètre de la Qualité de la Vie au Travail des Assistantes Maternelles avec l'UNSA et le Supnafaam - 8003 participants  
Participation à la concertation Nationale sur la Protection de l'enfance en accueil familial

**Depuis 2013** nous avons fait le choix de développer **une forte expertise juridique et assurantielle**, une des meilleures d'après nos partenaires.

### Pourquoi ce choix ?

il faut le dire et le redire encore : nos métiers sont très exposés, nos statuts sont encore fragiles, malgré les efforts des acteurs pour les faire évoluer; les dangers sont présents, il reste primordial pour chaque professionnel d'être bien protégé, avec des contrats de travail, d'assurance, de protection juridique qui sont garants que chacun peut consacrer son énergie à son coeur de métier, le développement de l'enfant ou l'accompagnement de jeunes en difficulté.

- 2019** Site internet Participation au Grand Débat  
15 propositions - 3000 votes  
Refonte du site internet  
1ère subventions CNAF & DGCS  
Mise en place de la base de données professionnels  
1ère newsletter régulière d'information

- 2020** Participation au groupe de travail sur la réforme du statut AF et DEAF  
Soutien permanent crise Covid (protocoles) et enquête Covid - Assistants Familiaux  
Sortie du Livre de Vie  
Création du syndicat CASAMAAF

- 2021** 1er Baromètre National Qualité de la Vie au Travail des Assistant.es Familiaux avec le CASAMAAF - Travaux de recherche avec le laboratoire Mesopolhis - 3474 réponses  
Aide aux élections CCPD

- 2022** Etude nationale des rémunérations Assistants Familiaux  
Etude nationale sur les incidents de paiement des salaires Assistants Maternels  
100ème publication du Bulletin d'Information

- 2023** Travaux avec le CFPE  
Audition à la Cour des Comptes : attractivité des métiers d'accueil  
Audition au SENAT : application de la nouvelle loi protection de l'enfance  
10 000ème questions d'adhérents répondues  
Sondage adhérents sur le Bulletin d'Information et sur une nouvelle application de questions/ réponses



## 1 Faire évoluer nos métiers, toujours un enjeu de société

Renforcement de la formation initiale et continue, VAE, amélioration des conditions de travail pour un exercice serein, augmentation des revenus, conditions pour rendre attractifs les métiers, développer des places pour les enfants et les jeunes, **notre engagement premier depuis 10 ans est d'interpeller les pouvoirs publics**, de faire remonter les réalités terrain, et de participer de manière constructive, avec rigueur et professionnalisme, à toutes les instances et groupes de travail au national comme au local.  
Nous continuerons de faire entendre notre voix !

## 2 Protéger et prévenir pour un environnement serein

Nos métiers sont de plus en plus exposés. Les relations avec l'enfant, le jeune, les familles, avec les institutions sont une attention de tous les instants : Que puis-je faire ? Ne pas faire ? Quels sont les droits et devoirs de chacun, quelles sont les évolutions, comment en être sûr ? Comment protéger ceux qui nous sont confiés et leurs familles, protéger au mieux aussi notre santé, nos familles, notre emploi, nos revenus ?

**Ces sujets sont primordiaux. L'ANAMAAF s'est engagée depuis le départ à créer et mettre à jour des contrats et garanties, des outils efficaces, reconnus comme parmi les plus protecteurs du marché?**

## 3 Aider au quotidien, l'engagement réactif auprès des adhérents

Accueillir chez soi, c'est du quotidien de tous les instants. Les idées, les demandes, les questions ou les problèmes arrivent au fil de l'eau, et peuvent avoir des impacts importants. C'est aussi un certain isolement de chacun.

C'est donc aussi **l'engagement de l'ANAMAAF, d'être très accessible, réactif, précis, aidant**, que ce soit pour le projet pédagogique ou d'accueil, une interrogation sur une fiche de paie ou des horaires, etc... En alliant des outils technologiques accessibles à tous, comme les smartphones et de l'humain, de la proximité.

## 4 Informer et former dans des métiers isolés

Les textes réglementaires s'empilent, sont compliqués. Le covid a été un bel exemple de nouveaux textes quasi toutes les semaines !

Depuis 10 ans l'ANAMAAF lit, dépouille, analyse et traduit pour les adhérents les textes de loi, règlements... et transmet des articles, réagit par les réseaux sociaux, etc...

**C'est un engagement constant** pour tenir informés les adhérents, concernés au 1er chef mais aussi tous les professionnels et les familles.

2023

**2000 adhérents - 67 associations - 25 bénévoles engagés**  
**1500 questions traitées - 1500 contrats de travail commandés (hors adhérents)**  
**Participation à 30 instances ou groupes de travail**

## L'énergie de l'ANAMAAF partout en France et depuis 10 ans, c'est pour eux...



Enfants, jeunes, familles,  
Assistants maternels,  
Accueillants familiaux,  
Assistants familiaux

“ J'ai pris en main l'outil **"bulletin de salaire"** de l'ANAMAAF repéré sur le site, alors que je n'utilisais pas le contrat de travail.

C'est pour moi le meilleur modèle d'outil de calcul trouvé sur le net : cela me simplifie cette responsabilité, je gagne mon temps et j'évite les erreurs.

Je n'ai pas eu à contacter l'Anamaaf, car notre assistante maternelle, elle-même adhérente, était très disponible pour discuter. Établir un "bon bulletin de salaire" évite des éventuels conflits. Il est pour moi important d'avoir une mise à jour régulière des cotisations.

C'est très pratique de ne renseigner qu'une fois nos données qui se reportent tous les mois. Je suis ravi de retrouver sur le même document, tous les éléments relatifs à l'accueil.

Théophile - Parent / employeur

Notre assistante maternelle nous a présenté et expliqué le **contrat de travail** de son association. Il est long mais complet et riche de renseignements.

Quand on est jeunes parents, les informations pleuvent sur internet, il n'est pas évident de distinguer le vrai du faux. Le professionnalisme et les connaissances de notre employé favorisent confiance et sérénité dans notre relation.

Nous constatons qu'avec son association, elle est en quête d'évolutions et d'améliorations grâce aux réunions et formations.

Anais ROUSSEAU - Parent / employeur

L'ANAMAAF nous a été recommandée par un collectif suite à une difficulté d'équipe embêtante.

Le contact direct au téléphone, **les conseils reçus**, la réactivité, nous ont grandement été utiles.

Nous avons apprécié le soutien, ça nous a sécurisé.

Équipe responsable de la MAM les Mini Pouces - 44

“ Je suis assistante maternelle depuis 20 ans et j'ai rejoint l'AFAAM 52 (adhérente de l'ANAMAAF) **pour trouver de l'aide.**

Je manquais de relais (j'étais en zone blanche) et d'information. Je fais des formations, mais je n'ai pas de diplôme dans la petite enfance.”

Je souhaite que nos représentants œuvrent à l'amélioration de nos conditions de travail, tant au niveau départemental, régional que national.

Christelle BETREMA - Assistante maternelle  
Adhérente depuis 2013 - Présidente AFAAM 52 (90 adhérents)

Adhérer en tant qu'association, c'est une très bonne protection pour nos adhérentes, et cela permet de se sentir épaulé, écouté, faire remonter les difficultés liées à notre profession. **Les contrats et assurances apportent de la sérénité.** On se sent moins seule pour défendre nos droits. Les évolutions pour 2024, ce serait de pouvoir garder ou améliorer nos droits à la formation, continuer à recevoir le bulletin mensuel et défendre toujours et encore nos droits.

Rita PERCHEY - Assistante maternelle  
Adhérente depuis 2013 - Présidente ANAMA (130 adhérents)

Nous sommes adhérentes à l'ANAMAAF pour le contrat d'assurance et pour soutenir leurs activités bénévoles : **nous savons que vous devez "battre"** un peu partout et on ne sait pas comment vous faites pour concilier activités et bénévolat !

L'ANAMAAF se distingue par sa réactivité, son implication et sa gentillesse. Je serais intéressée pour passer une VAE et faire valoir les compétences mises en œuvre dans ma pratique.

Séverine PINEAU - Assistante maternelle  
Adhérente depuis 2020 - Membre de l'équipe MAM Faërie

Notre moteur fût Danielle FERRIOL présidente de notre association départementale. Nous l'avons suivie lors de la création de l'ANAMAAF en raison des valeurs communes.

Lorsque j'interpelle l'ANAMAAF, elle me répond "vite et bien", **elle est d'une extrême disponibilité et efficacité, avec des précisions et des réponses justifiées par des textes de loi.**

Il y a quelques années, j'ai lancé un appel pour créer des liens entre des Assistants Familiaux membres de C.A et travaillant sur diverses problématiques rencontrées par leurs adhérents, qu'importe leur région. Répondre à nos adhérents demande un vrai travail de clarté et ce serait tout bénéfique de partager notre travail par écrit ou par oral. de différentes régions ; pour 2024, je fais le vœu qu'il se réalise !

Isabelle PAROWSKI - Assistante familiale à la retraite  
Adhérente depuis 2013  
Secrétaire ADAAFAM 43 (135 membres)



Ma participation au Groupe de travail Baromètre Qualité de Vie au Travail des Assistants Familiaux en 2022 m'a donné envie de rejoindre l'ANAMAAF.

J'ai à cœur de **rendre accessible à tous l'information sur le métier** : j'anime un groupe de Pros sur Facebook (12 000 membres) et je m'occupe depuis 2 ans du BIBOPE, bulletin d'information des AF envoyé à tous ceux qui le demandent !

Je mets l'enfant au cœur de mon investissement et de mes réflexions. Mon engagement est tourné vers cet objectif, ce qui contribuera aussi à l'évolution des conditions de travail des Pros, car l'un ne va pas sans l'autre !

Thomas BALS - Assistant familial  
Rédacteur du BIBOPE, Adhérent ANAMAAF,  
Administrateur du groupe Facebook : "Assfams, travailleurs sociaux, avançons unis pour la protection de l'enfance."

Dans notre métier, **il y a un grand besoin d'écoute et d'entraide entre collègues.** Quand j'ai une question, j'ai la facilité et la proximité de pouvoir échanger avec un délégué CASAMAAF.

Ce syndicat est une très bonne source d'information et nous nous réunissons chaque mois. Outre la protection de l'assurance, je trouve des réponses à mes réflexions professionnelles, c'est pour moi un point d'appui.

Yoann SOULARD - Assistant familial  
Conseiller technique CASAMAAF

## Pourquoi ils soutiennent l'ANAMAAF...



Elisabeth LAITHIER

Présidente du **CFPE**  
(Comité de Filière de la Petite Enfance)  
Rapporteuse générale  
de la concertation sur le **SPPE**  
(Service Public de la Petite Enfance)  
Membre du collège défense  
en promotion des droits de l'enfant

Partenaire ANAMAAF  
depuis 2022.

En tant que Présidente du CFPE, j'apprécie beaucoup le travail avec l'ANAMAAF : leur présence aux réunions est toujours régulière, leurs apports sont justes, concrets, très en lien avec la réalité terrain des assistantes maternelles.

L'ANAMAAF essaie toujours de faire avancer tous les sujets avec bienveillance et une vision positive de l'avenir, et ce quelque soit le mode de garde, individuel ou collectif, alternative que nous devons garder pour préserver le choix des parents.

**C'est donc un partenaire précieux et légitime**, qui a été très utile au Comité en 2023

En charge de la réingénierie des diplômes du travail social, nous souhaitons que l'ANAMAAF soit présent dans nos commissions, avec d'autres partenaires, pour avoir une vision émanant du terrain.

J'ai apprécié **le sérieux de leur engagement**, leur suivi des travaux, leurs contributions réactives et efficaces notamment sur les référentiels du diplôme ASSFAM. Les résultats du Baromètre Qualité de Vie au travail des ASSFAM édité par l'ANAMAAF ont été regardés également avec attention.



Elisabeth MILHET

Chargée de mission - Bureau  
des professions sociales  
DGCS

Partenaire ANAMAAF  
depuis 2019.

La CNAF soutient l'ANAMAAF depuis 2020. Sur ces 4 années, nous pouvons mesurer **l'engagement de l'ANAMAAF** tant au niveau de ses contributions toujours riches et rigoureuses aux groupes de travail qu'au niveau local terrain. L'Association accompagne concrètement les professionnels là où ils exercent, de manière inclusive, au delà même de ses adhérents, puisqu'elle met à disposition une partie des outils qu'elle crée, ce que nous apprécions.

**Nous sommes satisfaits** d'avoir soutenu financièrement la structuration et le développement de l'ANAMAAF, une fédération nationale, largement implantée dans les départements, niveau de pilotage qui va certainement se renforcer à l'avenir.

**Les enjeux sont forts**, en particulier attractivité, conditions d'emploi et d'exercice des métiers, départs en retraite, ... Nous continueront de mener ces travaux avec des partenaires dynamiques et constructifs tel que **l'ANAMAAF, qui a le souci évident de la qualité de l'accueil pour les enfants et le souci de tous les professionnels.**



Guillaume ROUSSIER

Responsable du pôle  
Petite Enfance

Louise LEVESQUE

Conseillère politiques  
Familiales et sociales

CNAF

Partenaire ANAMAAF  
depuis 2020.



Comité Filière Petite Enfance



Franck MATÉOS

Directeur des Groupements  
LSN Assurances

Partenaire ANAMAAF  
depuis 2016.

**Nous avons beaucoup d'estime pour l'ANAMAAF**, pour son implication, son intégrité et sa **très forte expertise des besoins d'assurance** des métiers de l'accueil à domicile, exposés à de réels et forts risques.

L'association participe très activement à l'évolution des contrats des adhérents et recherche toujours avec nous le bon équilibre entre protections et tarifs accessibles.

C'est une vraie richesse pour les adhérents d'avoir ces niveaux de garanties et cette implication technique de l'ANAMAAF, y compris lors du suivi des sinistres.

Sollicitée par l'ANAMAAF pour travailler à ses côtés sur le "contrat de travail", je trouve **un interlocuteur expert, dévoué à la défense des intérêts du salarié**, à sa formation et à son statut professionnel et soucieux d'équilibre dans la relation avec les familles.

Parce que la relation de travail salarié-employeur est une relation vivante, parce que cette relation, quand elle engage un professionnel de la petite enfance et les parents de l'enfant confié à la garde et aux soins de ce professionnel, est faite de beaucoup de rapports humains, parce que surtout, au coeur de cette relation il y a un enfant et l'intérêt supérieur de cet enfant, **l'ANAMAAF a le souci du dire, du faire, de la prévision, de l'anticipation et de l'innovation.**



Kalima KASMI

Avocate  
en droit des affaires  
Cabinet K.S.M

Partenaire ANAMAAF  
depuis 2016.

# L'ANAMAAF panorama des actions 2023



En 2023, l'actualité a été forte côté gouvernement et instances nationales, l'ANAMAAF s'est donc fortement investie dans sa mission de Plaidoyer, essentielle pour l'avenir court terme et moyen terme des métiers de l'accueil.

En parallèle de ce travail de fond de plaidoyer, nous avons eu aussi beaucoup d'actions en 2023 dans nos 3 autres missions de protection/prévention, l'aide au quotidien, et l'information/formation. Nous avons travaillé ces 3 missions avec toute notre attention aux personnes, de la réactivité aux demandes, et avec notre expertise juridique pointue, pour aider tous nos adhérents à être dans les meilleures conditions possibles pour exercer leurs métiers.

L'année fût donc dense !

## 1 - Faire évoluer nos métiers

Fidèle à ses principes, l'ANAMAAF s'est beaucoup mobilisée et a été sollicitée sur des sujets clés pour l'avenir, en participant de manière très active aux travaux de nombreuses commissions, comités de pilotage ou groupes de travail (plus de 30).

Citons, parmi les plus importantes, les instances suivantes **concernant les Assistantes Maternelles :**

- **la mise en place d'un Service Public de la Petite Enfance** décidé par le gouvernement (droit de garde pour tous les enfants) nécessitant en particulier une anticipation du nombre de perte de places due au départ de professionnels en retraite.

- **la réforme des compléments au Mode de Garde (CMG)** impactants autant les parents que les professionnels

- ou **la réforme de l'uniformisation des restants à charge** pour les parents en accueil individuel ou collectif,

**concernant les "Assistants Familiaux",** l'ANAMAAF a aussi beaucoup œuvré ...

- **au niveau national**, à la révision de la Formation Initiale et à la réforme du DEAF

- à une compréhension plus fine par les instances des réalités terrain en présentant au gouvernement **le 1er Baromètre de la Qualité de Vie au Travail des Assistants Familiaux** répondu par plus de 2600 professionnels.

- **sur le terrain** pour une application concrète des règles et statuts issus de la nouvelle loi de 2022 portant réforme de la protection de l'enfance.

**Sur le terrain local**, l'ANAMAAF s'est investit dans le renouvellement des élus CCPD en aidant les adhérents sur le terrain à se porter candidats aux élections CCPD ... et à y être élus pour assister et défendre les professionnels du département.



Communiqué de presse du 14 mars 2023 de l'ANAMAAF et du CASAMAAF



Communiqué de presse du 14 mars 2023 de l'ANAMAAF et du CASAMAAF



## 2 - Protéger et prévenir

Notons qu'en 2023 nombre de questions de nos adhérents portent sur leur contrat de travail et que la mise en action de la protection juridique s'est faite essentiellement sur des dossiers administratifs relatifs au contrat de travail avec l'employeur parent, la PMI, les employeurs personne morales, et quelques dossiers relatifs à la protection pénale.

Nous répondons aux questions et ne pouvons que mieux conseiller à tous d'utiliser notre contrat qui est le plus protecteur du marché : en 2023, sortie de la V7 du contrat de travail impactant les changements réglementaires de l'année.

## 3 - Aider au quotidien

L'essentiel de l'action est de répondre au mieux aux questions que les adhérents nous posent tous les jours (5 à 10 par jour en moyenne) et de faire bénéficier d'autres adhérents de nos réponses en les mettant en ligne dans les FAQ sur notre site public et adhérent.

Actuellement 50 questions / réponses sont en ligne sur le site.

En 2023, nous avons aussi démarré des actions d'accompagnement en test vis à vis des MAM en difficultés ou en recherche de référent technique par des séances d'accompagnement (voir des témoignages de professionnels en MAM, page 21)

Nous avons aidé les associations pouvant postuler aux CCPD en renouvellement à constituer des listes dans le 13, 18, 44, 52 et 85 et avons également participé à la mise en place des CDSF (Comité départementaux des services aux familles).

## 4 - Informer et former

**Le Bulletin mensuel** est toujours au Rendez-vous : en décembre 2023, c'est le 117ème bulletin qui est sorti et nous avons constaté avec plaisir dans un sondage adhérent que 70% des adhérents s'en servaient.

**Le manuel de l'Assistant Maternel** a été mis à jour notamment sur les procédures d'agrément et des modalités dérogatoires, en cohérence avec la loi ASAP (Accélération et de simplification de l'action publique).

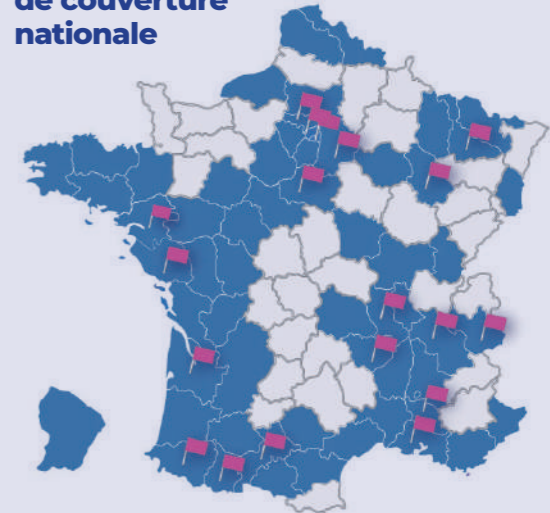
Notons que l'évolution est positive mais pas forcément à la hauteur de ce qui était espéré !

Nous avons obtenu en 2023 une immatriculation en tant que formateur, ceci afin d'accompagner et d'expliquer nos outils comme le Contrat de travail et les outils en ligne.

## L'ANAMAAF au plan national

**70%**  
de couverture  
nationale

**Ambition : 100%**



Départements couverts  
Présence d'associations

## Le saviez-vous ?

En 2023, la quasi totalité des actions de l'ANAMAAF a été faite par des bénévoles de l'ANAMAAF.

67 associations adhérentes agissent tous les jours sur le terrain.

## L'ANAMAAF parle dans la presse



# L'ANAMAAF

## Gouvernance



L'ANAMAAF est dirigée par un Conseil d'Administration composé en 2023 de :

**12 représentants élus sur 40 sièges à pourvoir, 8 membres ressources sans droit de vote.**

En 2023, l'ANAMAAF a eu une activité intense pour mener à bien tous les projets en concertation, en intelligence collective, avec tous ceux - et ils sont nombreux - qui animent la vie de l'association au national et en local : les membres du bureau, du CA, et de l'AG, les membres ressources, les délégués sur le terrain, les élus.

Pendant l'année, 5 Conseils d'Administration se sont tenus, notamment autour des questions de l'application de la loi Taquet pour les Assistants Familiaux et de la loi ASAP pour les agréments des Assistantes Maternelles.

La fin de l'année a été particulièrement marquée par la réflexion autour d'une professionnalisation et d'une évolution de l'organisation du travail en interne, avec en perspective, le recrutement d'un permanent à temps partiel, la réaffectation de certains dossiers et activités pour renforcer le travail sur nos 4 missions.

Une bonne partie du travail a été fait à distance pour éviter des déplacements, mais l'activité de plaidoyer nécessite des déplacements en particulier à Paris pour faire entendre notre voix dans les instances de concertation et là où se prennent les décisions pour l'avenir (Comité Filière Petite enfance, DEAF, CNAF...)



Pour mémo, l'ANAMAAF a choisi d'avoir sa branche syndicale professionnelle pour tous les métiers de l'accueil de manière à pouvoir siéger dans des instances où seul un syndicat est autorisé. Le CASAMAAF est membre de droit de l'ANAMAAF, et développe des sections dans tous les départements qui le souhaitent (7 aujourd'hui).

L'ANAMAAF peut se féliciter de compter sur l'intérêt et le travail de nombreux bénévoles actifs, plus de 25, sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner et parmi eux de plus en plus de professionnels assistants maternels et familiaux, qui "rajeunissent" le CA, et lui permettent de se projeter sereinement dans l'avenir.

### Comment contacter le Conseil d'Administration ou un des membres du CA ?

Par téléphone au 01 83 64 66 62  
ou sur [contact@anamaaf.org](mailto:contact@anamaaf.org)

Votre message sera transmis à la bonne personne.

### Liste des 7 délégués territoriaux :

#### Auvergne-Rhône-Alpes

(01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74)

Danielle FERRIOL

[danielle.ferriol@orange.fr](mailto:danielle.ferriol@orange.fr) - Tél : 06 86 89 80 97

#### Grand Est

Marie Claude VAUTRIN

[adhesion@anamaaf.org](mailto:adhesion@anamaaf.org) - Tél : 07.84.21.78.28

#### Ile de France

(75-77-78-91-92-93-94-95)

Anne-Marie BUTTIGNOL-ARA

[buttignolara@hotmail.fr](mailto:buttignolara@hotmail.fr) - Tél : 01.48.28.23.10

#### Nouvelle-Aquitaine

(16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87)

Bruno ROY

[roybruno9@outlook.fr](mailto:roybruno9@outlook.fr) - Tél : 07.82.61.44.49

#### Pays de la Loire

(44-85-49-72-53)

Séverine DAVID

[tigrouaxel@laposte.net](mailto:tigrouaxel@laposte.net) - Tél : 06.63.67.65.84

#### Provence Alpes Côte d'Azur

Florence GANDOLPHE

[assmat13@hotmail.com](mailto:assmat13@hotmail.com) - Tél : 06.59.14.68.23

#### Vendée

Brigitte CHARDONNEAU

[bchardonneau@orange.fr](mailto:bchardonneau@orange.fr) - Tél : 06.37.16.95.23

## Conseil d'Administration



Marie-Noëlle PETTGAS  
**Présidente**  
Administrateur associatif  
Association d'Assistants Familiaux



Maria-Giovanna PANCIULLO  
**Vice-présidente**  
**Assistants Familiaux**  
Administrateur métier



Anne-Marie BUTTIGNOL-ARA  
**Vice-présidente**  
**Assistants Maternelles**  
Administrateur associatif  
Déléguée Ile de France



Florence GOUSSEAU  
**Secrétaire**  
Administrateur métier



Véronique GOUSSEAU  
**Secrétaire adjointe**  
Administrateur associatif



Marie-Claude VAUTRIN  
**Trésorière - Resp. adhésion**  
Administrateur métier  
Déléguée Grand Est



Bruno ROY  
**Conseiller technique**  
Administrateur métier  
Délégué Nouvelle-Aquitaine



Florence GANDOLPHE  
Administrateur métier  
Déléguée Provence Alpes  
Côte d'Azur



Danielle FERRIOL  
**Responsable assurance**  
Administrateur associatif  
Déléguée Auvergne-Rhône-Alpes



Anne-Lise OLLIVE  
Administrateur associatif



Yoann SOULARD  
**Conseiller technique**  
Représentant CASAMAAF (nommé)



Karima BEKRI-MENETH  
**Administrateur métier**

Le bureau

### 5 Conseils d'Administration en 2023

>> Les ordres du jour sont accessibles dans l'espace adhérent

Les membres ressources (sans droit de vote)



Carole BACHELET  
2023



Julie BOURBAN



Brigitte CHARDONNEAU



Séverine DAVID



Annick FOLL



Patricia MOMPÉLAT



Silviane PINEAU  
2023



Émilie THEMONT GILLAIZEAU

# ANAMAAF

## Organisation et moyens

### En 2023, pour assurer ses missions et la vie interne associative l'ANAMAAF a continué de s'appuyer sur 4 piliers.

**1 - Son équipe comprend une vingtaine de bénévoles actifs**, et quasi tous en activité professionnelle, dont le travail représente environ 120 000 € en 2023. Sans doute, toutes les heures de chacun ne sont pas déclarées et donc valorisées. Autrement dit, le montant réel des heures bénévoles est sûrement supérieur, il s'affine chaque année.

En 2023, ce sont des travaux à l'externe, dans des réunions, commissions, déplacements, et des travaux en interne de réponses aux adhérents, formations, mise à jour des outils, etc...

>> La complexité et le volume de travail augmentant, de nouvelles solutions sont envisagées pour 2024, en particulier avec l'arrivée d'une permanente à temps partiel.

Deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe, intégrées dans le groupe de travail CFPE et celui de la mission IGAS.

Le travail des bénévoles se fait très souvent en intelligence collective via des commissions de travail, citons en 2023, commission Contrat de travail, Commission Assurances, Commissions CFPE,

En termes d'outils de travail, l'ANAMAAF s'est doté au fur et à mesure d'outils de travail partagé (serveur partagé de documents) et à distance (visio, le vote à distance, ...). Ce travail s'est poursuivi en 2023 avec notamment les sauvegardes automatiques.

L'Association enrichit aussi chaque année une base de données de professionnels (environ 200 000 contacts) de nos métiers de l'accueil qui lui permet des actions de communication et d'enquêtes de grande envergure ou en local. Par exemple en 2023, l'information a pu être faite sur les élections des CCPD pour 6 ans dans les départements concernés.



**20 bénévoles actifs**  
**119 800 € d'heures de travail**

**7 délégués territoriaux**

Liste p12 et sur [www.accueillons-ensemble.org](http://www.accueillons-ensemble.org)

#### Bénévole, pourquoi pas vous ?

Tout adhérent peut se porter candidat en tant que personne ressource ou tout simplement comme bénévole qui souhaite participer à une activité.

Par exemple : animer le site internet, préparer ou réaliser une formation, répondre aux adhérents...

Contactez Florence Gousseau  
[secretariat@anamaaf.org](mailto:secretariat@anamaaf.org)

#### Une activité associative passionnante

Témoignage d'Emilie Themont Gillaizeau - Bénévole

*Adhérente depuis les débuts, j'ai toujours apprécié les valeurs de l'Anamaaf, son discours précis et fort mais toujours mesuré. Notre métier est solitaire et il me semblait important d'aider une organisation qui nous défend et nous soutient au quotidien. J'ai d'abord été membre ressource pendant deux ans, qui permettent d'observer, comprendre, apporter du sang neuf aussi.*

*J'aime mon bénévolat actuel, en équipe, compatible avec ma vie de famille. je suis au CA et dans les commissions Contrat de Travail et Assurances.*

*Cela m'apporte des connaissances plus précises sur notre métier et ses particularités, d'être un relais avec le terrain pour nourrir la réflexion et bien sûr de défendre nos métiers de l'accompagnement, les valoriser et les protéger !*

*Qui mieux que des Assistantes Maternelles et Assistants Familiaux de terrain pour défendre et promouvoir nos métiers ?*

**2 - Ses soutiens financiers** : la CNAF (20 700 €) et la Direction Générale de la Cohésion sociale (15 000 €) ont apporté un concours identique à 2022. Des demandes plus importantes pour 2024 / 2027 sont en cours pour bénéficier d'une meilleure visibilité financière, à plus long terme et favoriser ainsi notre développement.

**3 - Son réseau de fidèles partenaires experts**, eux aussi très engagés, dont plusieurs ont renforcé leurs activités de supports aux bénévoles ou prennent en charge directement des missions. Par exemple sur du secrétariat, de la communication, de la gestion ou sur les systèmes d'informations. Ceci permet de dégager du temps aux bénévoles pour qu'ils puissent mieux se concentrer sur les missions de plaidoyer ou vis à vis des adhérents.

L'ANAMAAF a construit depuis 10 ans un réseau d'une quinzaine de professionnels avec qui elle travaille de manière très constructive.

Des partenaires critiques en particulier pour nos outils de protection : LSN et ses assureurs, et nos 2 cabinets d'avocats.

#### PARTENAIRES JURIDIQUES

**LSN** : Courtier pour tous les contrats d'assurance et le contrat de mutuelle santé

**GROUPAMA** : Contrat d'assurance MAM RCS Habitation

**HARMONIE MUTUELLE** : Contrat mutuelle santé

**CFDP** : Contrat assurance protection juridique

**CABINET K.S.M.** : Cabinet d'avocats - Contrat de travail Assistants Maternels

**Cabinet CACCIAPAGLIA** : Cabinet d'avocats - Dossiers de contentieux des adhérents

#### PARTENAIRES SUPPORT

Communication - Subventions - Système d'infos - gestion

#### ADEQUATE COMMUNICATION - EXPERTS OPERATIONNELS - ILIANE

**4 - Des outils concrets** que l'Association a créé, et continue de perfectionner pour faire connaître son action et informer sur les métiers et pour aider au quotidien les professionnels :

- Site internet, la FAQ a été développé
- Flyers d'information
- Présence sur les réseaux sociaux et bien sûr pour les adhérents,
- Espace Adhérent internet privé
- Bulletin d'Informations : 11 numéros en 2023
- Contrat de Travail : V7 en 2023
- Manuel de l'Assistant Maternel : Vx en 2023 en 3 livrets
- Contrat d'engagement MAM : en ligne en 2023
- Outils de calculs : en 2023, le nouvel outil "Indemnités arrêt de travail" a été largement utilisé.



- Réorganisation interne suite au changement de gouvernance
- Embauche d'une permanente à temps partiel
- Intégration de nouveaux membres ressources
- Formation de bénévoles à la prise en charge de missions
- Mise en place serveur / outils de travail partagé
- Nouveaux dossiers de subventions
- Poursuite du déploiement départemental
- Nouvelles enquêtes adhérent et non adhérent





## MISSION 1

# Faire évoluer les métiers

### Les actions clés

En 2023, l'actualité a été forte coté gouvernement et instances nationales, l'ANAMAAF s'est donc fortement investie dans sa mission de Plaidoyer. Fidèle à ses principes, elle s'est beaucoup mobilisée et a été sollicitée sur des sujets clés pour l'avenir, en participant de manière très active aux travaux des commissions, comités de pilotage ou groupes de travail.

#### Concernant les Assistantes Maternelles :

> La mise en place d'un Service Public de la Petite Enfance souhaitée par le gouvernement (droit de garde pour tous les enfants) nécessitant une anticipation de la baisse du nombre de places due au départ à la retraite de nombreux professionnels)

*L'ANAMAAF a participé à plus d'une vingtaine de réunions du Comité de Filière Petite Enfance en 2023, après avoir contribué à la mise en place du comité*

(voir le témoignage d'Élisabeth LAITHIER - Présidente du CFPE en page "Pourquoi ils nous soutiennent")

> La réforme des compléments au Mode de Garde (CMG) impactants autant les parents que les professionnels

> La réforme de l'uniformisation des restants à charge pour les parents en accueil individuel ou collectif,

*L'ANAMAAF a participé activement aux groupes de travail mis en place sur ces 2 réformes par la CNAF et l'UNIOPSS.*

#### Concernant les Assistants Familiaux, l'ANAMAAF a aussi beaucoup oeuvré ...

> au niveau national, à la mise en place des nouvelles dispositions de la Formation Initiale et à celles du DEAF

*Participation à des groupes de travail du Ministère de l'Éducation Nationale.*

> à une compréhension plus fine par les instances des réalités terrain en exploitant les résultats du 1er Baromètre de la Qualité de Vie au Travail des Assistants Familiaux répondu par plus de 2600 professionnels.

*En juin 2023, nous avons remis le Rapport établi avec Nathalie Chapon chercheuse en ce domaine - au Cabinet de la Ministre Charlotte CAUBEL. Le cabinet a notamment été très attentif à l'augmentation de la qualification des Assistants Familiaux et à leur manque d'intégration avec les équipes s'occupant des jeunes - A suivre ...*

> sur le terrain pour une application concrète des règles et statuts issus de la nouvelle loi de 2022 portant réforme de la protection de l'enfance.

*Nous avons aidé nos adhérents dans la révision de leurs contrats de travail avec leurs employeurs (départements ou association de protection de l'enfance).*

### LE CFPE

*Le Comité de filière petite enfance, avec l'appui de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), a travaillé autour de 4 axes de propositions pour :*

- Favoriser l'entrée dans le métier
- Mieux accompagner les professionnels pour garantir la qualité d'accueil des enfants
- Soutenir la diversité des formes d'exercice du métier
- Mieux rémunérer, valoriser le travail réalisé et améliorer le statut des assistantes maternelles



> Rappelons que l'ANAMAAF siège également au Conseil d'Administration de l'ANPF (Association Nationale des Placements Familiaux de l'Enfance) regroupant les employeurs privés) qui traite actuellement de la mise en place de la nouvelle loi Protection de l'enfance.

*L'ANAMAAF a contribué en 2023 à la préparation des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance de l'ANPF de 2023 et à celles de 2024.*

Les Assises 2023 ont porté pour la première fois sur le soutien à la parentalité, et sur la construction du projet de vie et la réponse aux besoins spécifiques des tout-petits en danger. Une grande place a été faite à la parole des publics concernés.

> Sur le terrain local, l'ANAMAAF s'est investit dans le renouvellement des élus CCPD en aidant les adhérents sur le terrain à se porter candidats aux élections CCPD ... et à y être élus pour assister et défendre les professionnels du département :

*5 élections en 2023, dans le 13, 18, 52, et 44 et 85 où les listes d'Union auxquelles participait l'ANAMAAF ont obtenu 17 sièges sur les 22 possibles.*



### 17 élus ANAMAAF dans les CCPD : un engagement fort pour 6 ans



**Carole TIRAN**  
Elue ANAMAAF CCPD du 18  
Assistante Familiale depuis 2018

*Assistante familiale depuis 5 ans, j'ai rejoint l'ANAMAAF pour son envergure nationale (faire entendre notre voix) et aussi pour son implication locale, là où les choses se jouent, en particulier dans les CCPD. J'ai été très aidée au niveau des élections pour comprendre le fonctionnement d'une CCPD, créer la liste. J'ai apprécié aussi l'effort de l'ANAMAAF pour faire connaître à tous l'importance de ce vote et l'intérêt des CCPD comme un formidable Observatoire des Pratiques.*

*A la 1ère CCPD, nous avons bien investigué les dossiers avec le soutien de l'ANAMAAF, rencontré les professionnels en cause, et pu ainsi sereinement étayer nos propos, et avancer des idées, par exemple sur la formation des plus anciennes, que le département a bien noté.*

**C'est vraiment heureux et utile que l'ANAMAAF présente des listes en CCPD et siège avec autant de sérieux et d'expertise.**

Sources juridiques : l'ANAMAAF fait un travail de fourmi en épluchant de très nombreux titres juridiques concernant à la fois les Assistants Familiaux et les Assistantes Maternelles.

### Pour 2024

- Poursuite de tous nos travaux de plaidoyer !
- Appui aux élections locales (CCPD - CDFS)
- Préparation de la 2ème édition du Baromètre Qualité de Vie au Travail des Assistants Familiaux



**QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**  
2<sup>ÈME</sup> BAROMÈTRE NATIONAL



### Le saviez-vous ?

#### Plaidoyer actif dans + de 30 groupes

Pour porter la voix des professionnels, l'ANAMAAF participe à plus de 30 comités, groupes, commissions en tant qu'élue, ou membre expert.

Liste en annexe et à retrouver sur le site [www.accueillons-ensemble.org](http://www.accueillons-ensemble.org)

## MISSION 2

# Prévention et protection

### Les actions clés

Fin 2023, nous avons demandé à nos adhérents qu'elles étaient leurs principales motivations à adhérer. Dans les premiers motifs figurent : les assurances professionnelles (1er), la protection juridique (3ème), l'aide au quotidien (4ème), le contrat de travail (6ème) aux cotés de La défense des métiers (2ème) et l'implication de l'ANAMA AF dans les instances (5ème).

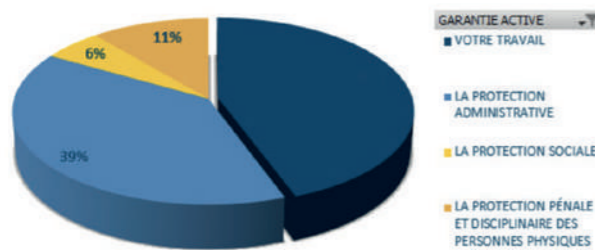
Donc 3 motifs d'adhésion parmi 6 qui tiennent à la protection. C'est dire le poids de ce service sur lequel l'ANAMA AF a fondé en grande partie son action depuis 2013.

En 2023, l'ANAMA AF a poursuivi ce travail : en publiant une V7 du contrat de travail des Assistants Maternels, en vérifiant que ses contrats assurances couvraient toujours avec efficacité les problèmes pouvant survenir aux professionnels dans le cadre de l'exercice de leurs métiers, et en aidant au quotidien tout professionnel adhérent ayant une question ou une difficulté.

### Nos contrats spécifiques pour les professionnels



Nos assurances peuvent être activées quelque soit le montant en jeu. Notre protection juridique prend en charge les dossiers en cas de litige dès 1 euro.



En 2023, 18 dossiers d'assurance ont été traités essentiellement sur des sujets Travail et Administratif.

#### Un exemple de dossier :

Un accident à domicile a eu lieu pour une adhérente : fort heureusement sa Responsabilité Civile Professionnelle ANAMA AF va prendre en charge les montants importants (probablement supérieur à 20 000 €). Sans cette assurance, elle serait dans de graves difficultés

### Pour mémoire : Pourquoi 3 assurances professionnelles sont devenues obligatoires en 2016 ?

Une étude menée par nous avait permis de voir que les extensions des Contrats de Responsabilité Civile, demandées par les professionnels à leur assureur habitation/Resp.Civile NE COUVRAIENT PAS des activités essentielles de l'exercice professionnel.

Exemples : ballade dans un Parc !  
détour pour rentrer au domicile...

L'ANAMA AF a fait le choix alors de négocier des contrats d'assurance protecteurs au meilleur prix, pour protéger au mieux les adhérents, associés à une protection juridique. Ainsi elle est en capacité de DEFENDRE avec efficacité ses adhérents en cas de contentieux, ce qu'elle ne pouvait faire avec les extensions d'assurance.

### Le contrat de travail : la base d'une relation sereine

L'expertise juridique de l'ANAMA AF lui permet de tenir à jour le contrat de travail qu'elle propose à tous ses adhérents Assistants maternels en fonction des nouvelles lois. Il est complet pour que tous les points soient abordés, gage d'une relation sereine à l'avenir.

Avec ce contrat de travail, nous faisons aussi de la Prévention.

#### Ce qu'en disent nos adhérents (source Enquête adhérent 2023)

L'ANAMA AF nous propose un contrat de travail très complet qui nous permet d'aborder tous les points avec nos futurs employeurs et donc qui évitent des conflits. Le contrat de travail complet, et les outils facilitent la compréhension pour moi et les parents employeurs.

Aujourd'hui, d'après notre enquête, environ 60% de nos adhérents utilisent ce contrat systématiquement (51%) ou autant qu'ils le peuvent (7,3%).

Nous avons donc des efforts à faire pour expliquer l'intérêt du contrat (18% ne les connaissent pas, essentiellement des adhérents en association) ou se font imposer un contrat par leur employeur (6%). Nos contrats établis avec le cabinet d'avocat spécialiste KSM, sont pourtant les plus complets et protecteurs du marché, autant pour les professionnels que pour les familles.

Nous avons fait des formations sur le Contrat de Travail qui ont reçu un très bon accueil ("Merci à vous pour votre professionnalisme - Convier des employeurs à cette information. Proposer la formation sur le site et en webinaire") et nous allons les développer en 2024.

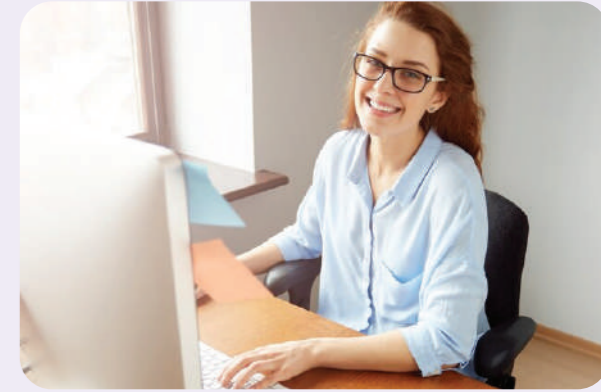
En 2023, nous avons encore renseigné de nombreux professionnels Assistants Maternelles et Assistants Familiaux au téléphone ou par mail sur des questions relatives à leur emploi, leurs revenus, leurs droits au travail.

Pour mémoire : 60% des professionnels estiment ne pas avoir une bonne connaissance de leur protection sociale.

80% des Assistants Maternelles estiment que les parents-employeurs ne sont pas assez soucieux de leurs droits sociaux et de leur protection sociale/sécurité.

(sources BQVT des AM - UNSA 2021 - BQVT des AF - ANAMA AF 2022)

Tous les bulletins d'informations mensuels de 2023 ont une rubrique "Juridique" fournie pour une information actualisée des professionnels.



### Pour 2024

- Poursuite des actions pour obtenir la présomption d'innocence des professionnels
- Revue des contrats d'assurance actuels pour mise à jour le cas échéant
- 2 autres personnes s'impliquent dans la Commission Assurances auprès de Danièle Ferriol
- Contrat de travail Version 8 pour les adhérents
- Promotion de cette Version 8 auprès de tous les professionnels
- Formations sur le contrat de Travail en présentiel ou en webinaires
- Formations pour les Assistants Familiaux

### Le saviez-vous ?

Le contrat de travail, les droits, la protection sont les principaux thèmes sur lesquels l'ANAMA AF a été sollicité en 2023 par ses adhérents.

Notre protection juridique prend en charge les dossiers en cas de litige dès 1 euro.

## MISSION 3

## Aider des professionnels au quotidien

## Les actions clés

En 2023, dans nos métiers complexes et exposés, l'aide au quotidien s'est concentrée sur les actions suivantes :

- Environ **1500 demandes d'aide** concernant essentiellement les difficultés des métiers ont été traitées en 2023 par nos bénévoles. Ces derniers sont très réactifs et soucieux d'apporter des réponses concrètes et précises

Dans la grande majorité, les demandes traitent toujours peu de questions directement liées à l'enfant, ou à son développement.

- **La rubrique questions/réponses sur le site**, qui rend en partie compte de ses questions a été largement actualisée, et dynamisée, notamment avec des questions relatives au contrat de travail.

- **Comme chaque année, les outils de travail (une trentaine) ont été actualisés** et sont disponibles dans l'espace public et adhérent, le nouvel outil "Indemnités arrêt de travail" a été largement utilisé.

- **Nouveauté 2023** : Expérimentations sur le terrain d'accompagnement de nos adhérents par un référent technique expérimenté,  
> de MAM dans leur activité au quotidien (RH, subventions, gestion, qualité d'accueil, ...) ou en situation difficile (équipe essentiellement voir ci contre témoignage)  
> d'Assistantes Maternelles, sur le projet pédagogique, les supports, l'aménagement.



## + de 1500 questions traitées

Dans l'ordre d'importance

- Agrément & litiges
- Absences & arrêts maladie
- Assurances
- Contrat de travail
- Fin de contrat
- Congés payés
- Rémunération & impôts
- Retraite

50 FAQ en 2023 sur [www.accueillons-ensemble.org](http://www.accueillons-ensemble.org)

Les sujets sont regroupés par catégorie :

- >> FAQ – Agrément et litiges <<
- >> FAQ – Absence et arrêts maladie <<
- >> FAQ – Assurances <<
- >> FAQ – Contrat de travail <<
- >> FAQ – Fin de contrat <<
- >> FAQ – Congés payés <<
- >> FAQ – Rémunération et impôts <<
- >> FAQ – Retraite <<
- >> FAQ – Covid <<
- >> FAQ – Téléphone <<

## Exemples de questions traitées

**ASSFAM** - Est-ce que l'indemnité d'attente existe toujours pour les AF soit un mois complet + trois mois à 700 euros environ (cf art 12 de l'avenant 351 de la CCN 66) ?

• Concernant les accueils relais, y a-t-il maintien de la rémunération à 80% en cas d'absence d'enfant à confier ?

**ASSO ASSMAT** - Une AM n'est pas payée depuis 2 mois. Que peut-elle faire ? A-t-elle le droit de refuser de prendre l'enfant ?

**ASSMAT** - Qu'en est-il au niveau indemnité si une fin de contrat coïncide avec la mise à la retraite ou avec une demande de départ volontaire à la retraite ?

## Exemples d'accompagnements de MAM ou d'Assistantes Maternelles

Mme M. nous est adressée par une association adhérente pour être accompagnée à la PMI, en vue d'un passage en CCPD "Je vous remercie de votre patience et de votre soutien pour le rv."

Suite à une information préoccupante - au final classée sans suite - Mme Bo. adhérente a demandé à être accompagnée à un rendez-vous à la PMI pour initier un travail de remise à niveau de 4 séances sur 6 mois, L'ANAMAAF l'aide à préparer chacune des séances et à rédiger au final son projet d'accueil.

Une équipe MAM adhérente **fait appel à l'association dans le cadre d'une fermeture de la MAM.**

« Un accompagnement de l'équipe et individuel agréable. Vous m'avez écouté, guidé et rassuré... C'est une étape difficile d'arrêter de cette façon une activité. »

Mme C. voulait dynamiser son activité, remettre en question sa pratique, pour **se motiver davantage jusqu'à sa retraite** dans 9 ans. « J'ai apprécié les échanges et le conseil pour le réaménagement de l'espace de travail à domicile.

Le partage d'idées, construire ensemble, m'a sorti de l'isolement quotidien. »



## Pour 2024

- Un numéro de téléphone national pour tous les publics qui va permettre d'élargir la permanence
- L'accompagnement MAM est maintenu et sera développé
- L'accompagnement des Assistants Familiaux à l'étude
- L'achat possible du Manuel de l'Assistant Maternel en papier, à la demande
- Une appli smartphone pour faciliter la demande d'aide, et les questions des professionnels et des familles

**91% des adhérents ASSMAT & ASSFAM** sont intéressés par ce service !



## Le saviez-vous ?

Retrouvez sur [www.accueillons-ensemble.org](http://www.accueillons-ensemble.org) et l'espace Adhérent :

- > les délégués ANAMAAF à contacter sur le terrain
- > les pages FAQ : questions / réponses
- > les outils concrets d'aides

## MISSION 4

## Informer et former toute l'année

## Les actions clés

Compte tenu de toutes les règles, textes, en évolution en 2023, les commissions de travail, les élections de CCPD, l'ANAMAAF a eu le souci constant de tenir informé avec précisions ses adhérents, de mettre en perspective les informations pour une meilleure compréhension de leurs impacts concrets dans les métiers, de faciliter l'accès aux infos de référence des métiers.

**Une information aux adhérents faite de manière réactive** sur des sujets importants de 2023 : appel aux votes et infos des résultats aux diverses élections des CCPD, protocole concernant les punaises de lit, communiqué de presse d'interpellation des ministères...

Publication régulière d'infos dans la rubrique Actualités du site et sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter) dont la fréquentation a augmenté en 2023.

**11 Bulletins d'Informations (BI)** ont été publiés avec en particulier plus d'articles de fond, plus d'articles concernant les Assistantes Familiales, davantage d'infos sur les formations.

**322 articles** de fond sur les métiers de la profession proposés (métier, actualité, formations, publications, législation, santé, éveil).

**79 formations/journées d'études** annoncées.

**22 publications, travaux, livres** présentés.

**44 réponses** apportées à des questions précises.

> la lecture des BI est votre 2ème source d'infos derrière l'échange entre collègues (à 45%) qui est votre 1ère source d'informations (à 77%)  
> 70% des adhérents lisent le BI mais 18% ne le connaissent pas (source enquête adhérents 2023)

*Bien rédigé, plein d'infos sur le métier, les formations l'évolution de la profession, les questions/réponses st tjs bien renseignés. Informations importantes traitées avec rigueur et lien pour en savoir plus. Je lis toujours les questions réponses - Information en temps réel de l'actualité de notre métier. J'apprécie les témoignages et les infos pratiques concernant notre métier. Très belle présentation, beaucoup de sujets abordés, parfois trop dense, très intéressant. à chaque fois que j'en lis un, je le trouve toujours intéressant le bulletin représente beaucoup de travail, merci à vous tous pour cela.*

Des pistes pour améliorer le BI :

*C'est pas pratique à lire sur les smartphone ou Je préférerais l'avoir en papier  
Lecture pas toujours aisée sur deux pages qui oblige à remonter pour lire Un peu trop long - Parfois trop dense - AF et AM sont trop mélangés alors que 2 métiers très différents - Si les informations étaient effectivement sectorisées et accessibles avec un moteur de recherche cela serait peut-être plus utile et plus facile pour chercher l'information quand on en a besoin. Et privilégier des newsletters plus courtes mais plus régulières ?*

**7 BIBOPE** en 2023, accessibles à tous les Assistants Familiaux rédigés par Thomas BALS, qui anime un groupe de Pros sur Facebook de 12 000 membres.

**Réseaux sociaux** : +70% de progression  
1655 abonnés Facebook, 1,4 K J'aime  
1098 LinkedIn, nombreux posts Twitter



## Sources d'information :

Pour être à la pointe de l'information sur les métiers de l'accueil, l'ANAMAAF consulte des dizaines de publications et fils d'infos internet comme Actuel RH, le Média Social, éditions-legislatives.fr, Vie-publique.fr, service-public.fr, ... sélectionne les articles les plus intéressants, et les explicite pour vous sur son site internet sur le Bulletin d'Information et dans des newsletters régulières.

## Nouvelle version du Manuel de l'Assistant Maternel

La version 2023 est pour la 1ère fois en 3 livrets pour mieux distinguer les sujets et faciliter la recherche d'informations

Pour mémo, le manuel est un e-book avec sommaire interactif permettant d'accéder facilement à la page recherchée, les lois changeant dans l'année, une version papier serait rapidement caduque, et mettrait en porte-à-faux.

Retrouvez ce manuel dans les rubriques "publications" et "outils" de l'espace Adhérents



## La formation à nos adhérents Bilan 2023

En partenariat avec les associations sur le terrain en présentiel  
**184 professionnels** ont participé à 7 formations

- **93% de satisfaction**

- **6 formations "Contrat de travail ANAMAAF"** de 3h pour les Assistants Maternels en Pays de la Loire

- **1 formation pour les Assistants Familiaux** d'une journée en Occitanie

>> De très bons retours et quelques suggestions :

*Merci pour votre temps et ces infos précieuses, Très explicite - il faudrait une autre matinée pour compléter - Merci très bonne ambiance - Présentation très claire, adaptation à la demande du public - Un peu court car complexe et envie de voir d'autres outils - Merci à vous pour votre professionnalisme ; Convier des employeurs à cette information. Proposer la formation sur le site ?*



- La simplification du Bulletin d'Information et la mise à disposition des articles sur le site avec une recherche simple

- Plus de contenu sur les Assistants Familiaux

- Envoi systématique du BIPOPE

- La refonte de l'espace adhérent en ligne puis du site internet

- Des infos plus régulières vers les associations, des cas concrets

- Des Webinaires d'infos sur des sujets clés.

## Le saviez-vous ?

**117 numéros du Bulletin d'Information**

une mine d'or à garder pour y revenir en cas de besoin, accessible dans l'espace adhérent



## ZOOM sur... ...les associations

### 67 associations adhérentes à l'ANAMAAF agissent tous les jours sur le terrain

ANAMAAF est une fédération d'associations :  
1626 adhérents viennent des associations soit 82%.  
A noter : 34% des associations adhèrent depuis 2013 ;  
31% ont moins de 5 ans d'adhésion.

#### ANAMAAF aide les associations à jouer leur rôle sur le terrain,

> en particulier, en les informant en continu sur tous les événements et évolutions concernant les métiers.

> en leur envoyant le Bulletin d'Information contenant de nombreux contenus consacrés à l'éveil de l'Enfant et aux activités pour les jeunes.

L'ANAMAAF met un soin particulier à répondre aux responsables d'associations pour les aider vis à vis de leurs adhérents, et préparer avec eux des journées de formation.

L'ANAMAAF aide également les associations dans leurs relation avec les PMI, et accompagne les élus des associations qui siègent au CDSF.

### Quelles actions sur le terrain en 2023 ?

#### > Des activités régulières ou exceptionnelles pour les enfants

Activités éveil (1 à 2 matins par semaine) - Animation bibliothèque (1 jour par mois) - Matinées Éveil Musical - Psychomotricité - Atelier lecture  
Fête de Noël - Temps fort bibliothèque exposition création - Parcours de motricité + comptines - Goûter Spectacle "La compagnie des sens" - Visite ferme pédagogique  
Fête d'été de la MAM  
Rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD : Goûter offert aux enfants par les résidents  
Atelier Médiation Animale  
Ventes et braderies : Braderies puériculture - Vente de galettes St Michel - Vente de chocolats Jeff de Bruges

#### > Des activités métiers

Aide aux adhérents  
Forum des associations  
Gestion des listes des remplaçants MAM  
Présentation du rôle de la CCPD à une association  
Rencontre CAF pour la journée départementale  
Rencontre avec Mme Lefranc, magistrate de la Chambre régionale des comptes  
Atelier d'acteurs de Vendée sur l'accueil du jeune enfant  
Journées de formation Assises Protection Enfance

#### > et bien sur des rendez-vous associatifs

Réunions mensuelles d'adhérents, réunions de bureau, de CA et d'AG

Retrouvez toutes les actions sur l'espace adhérents.



## LISTE DES ASSOCIATIONS RATTACHEES A L'ANAMAAF

13	APAJE 13
26	MAM LES 3 FÉES
31	AAFFA 31
33	ÊTRE ET DEVENIR
38	LES MERVEILLES DE MYFLONEL
42	AFAL
43	L'ACCUEIL ADAAFAM 43
43	MAM'LESCOURS
44	UDAAFAM 44
44	A.N.A.M.A.
44	CISAFAM
44	NORD LOIRE AM 44
44	L'ESCALE DES BAMBINS
44	LES PETITS BAMBINOS
44	T'AS TA NOUNOU A DONGES
44	TATY A NOUS
44	LES P'TITS PIEDS DANS L'EAU
44	HERONS PETIT PATAPON
44	LE JARDIN DE NATANEL
44	DOUDOU & CIE
44	PETIT A PETIT
44	ARAMA
44	LES ETOILES DE MER
44	DOUDOU CLUB
44	LES PETITES LUCIOLES
44	LES NOUNOUS DU LAC
44	LE JARDIN DES MAM'OURS
44	LES P'TITS LOUPS
44	LA CABANE DES TOUP'TITS
44	COLLECTIF MAM 44
44	CONFETTIS & COMPAGNIE
44	KERBUGALE
44	SUPERMAM STE LUCE
44	RACONTE MOI UNE HISTOIRE
45	A.F.A.L.P.E
52	AFAAM 52
54	SUPER MAM DE L'ENFANT LIBRE
64	ADAF-GSO
65	LES MAMOURS EN AURE
73	LES P'TITES PLUMES
75	APAAM- IDF
75	ASS-MAT PEREIRE
77	LES LIONCEAUX VAIROIS
84	LA MAM Ô MERVEILLES
85	FDAAMF 85
85	LES P'TITES FRIPOUILLES DE CHALLANS



#### Liste des associations avec coordonnées de contact

en annexe et sur  
[www.accueillons-ensemble.org](http://www.accueillons-ensemble.org)

85	LES P'TITS MOUSSES
85	LES P'TITES CANAILLES
85	LES MARY POPPINS
85	LES P'TITS PATAPONS
85	ASS MAT LOULAYSIENNE
85	LE P'TIT POU CET
85	LES P'TITS LOUPS
85	BAMBINO
85	LES LUTINOUS
85	P'TICHOU DE LA MOTHE ACHARD
85	LES BEBES MATELOTS
85	LES P'TITES CANAILLES MONTOISES
85	LA CABANE PIROUETTE
85	A.F.A.V
85	LES 13 PETITS PIEDS
85	LES PETITES MAINS
85	LES P'TITES GRENOUILLES
85	FAËRIE
85	LES P'TITS CHOUPIOUS
85	GALIPETTE
85	MY-NY AUX BOIS
95	LES BOUTS DE CHOUX

*Je suis co-présidente de l'ADAF-GSO dans le 64 et départements voisins. Nous avons rejoint l'Anamaaf pour une continuité de protection, le besoin de sécurité étant devenu prioritaire dans notre métier. Nous faisons beaucoup de soutien / accompagnement téléphonique de nos collègues, l'expertise de l'ANAMAAF étant toujours là, à disposition.*

*Pour rompre l'isolement des AF, notre souhait pour 2024 serait de refaire une journée Asso avec une intervenante sur une thématique forte à définir.*

Virginie SOGGIU - Assistante familiale - Adhère depuis 2022 - Co-présidente ADAF GSO (120 adhérents)



Source: Ouest France

Ass Mat Loulaysienne fête ses 20 ans.  
Nous avons accompagné 4 000 enfants.



Source: Ouest France

À Challans, Les P'tites fripouilles animent des matinées d'éveil qui réunissent, deux fois par semaine, les assistantes maternelles, membre de l'association Les P'tites Fripouilles et les enfants qu'elles gardent.

### Le saviez-vous ?

#### L'ANAMAAF fédère des associations locales.

Tous les professionnels adhérents des associations sont couverts par les contrats d'assurance et mutuelle de l'ANAMAAF.

## Bilan financier

### 2023

Le budget global de l'ANAMAAF a été de 328 841.65 € soit une évolution +40 420 € (14% par rapport au 288 421 € de 2022). L'évolution étant essentiellement due à l'augmentation du montant du travail des bénévoles (+31 000€), certainement aussi comptabilisé de manière plus fine que les années précédentes.

Notons l'importance du travail des bénévoles représentant environ 120 000 € (36% des charges), l'ANAMAAF ne pourrait fonctionner sans leur travail, qui en partie pourrait être fait par des salariés ou des intervenants extérieurs (environ 30 000 € en 2023).

Sur le compte produits, notons une augmentation des ressources propres coté Assurances et cotisations Adhérents due à l'augmentation du nombre des adhérents et à celle des tarifs des assurances.

**Les comptes 2023 dégagent un excédent de 17 398 €**, qui atteste une nouvelle fois d'une saine et prudente gestion des finances sans pour autant reculer devant des investissements comme par exemple en 2023, dans l'aide pour les élections CCPD, le test d'accompagnements de professionnels; la version 7 du Contrat de Travail ou des études sur la rémunération des Assistants Familiaux et les incidents de paiement Assistantes Maternelles, à l'échelon national.

### Les produits associatifs

4 postes principaux font 94% des charges :

- Ressources propres : 125 346.94 € soit 38%
- Contributions volontaires en nature (travail des bénévoles) : 119 800 € soit 36%
- Subventions publics 35 000 € soit 10 %
- Cotisations des adhérents : 34 558.40 € soit 10 %

### Les charges d'exploitation

3 postes principaux font 92% des charges :

- Contributions volontaires en nature (travail des bénévoles) : 119 800 € soit 36%
- Achats directs : 122 745 € soit 37%  
(dont 114 060€ comptabilisé dans la rubrique Achat versus Extérieurs précédemment)
- Achats extérieurs et autres achats extérieurs pour 62 000€ soit 19%

## COMPTES DE CHARGES

	2023	2022
<b>ACHATS</b>	<b>122,745.90 €</b>	<b>115,654.07 €</b>
contrats	7,495.80 €	10,442.70 €
guides	625.00 €	575.00 €
livres de vie	73.75 €	- €
assurances LSN - sous traitance (adhérents)	114,060.00 €	104,419.00 €
fournitures administratives	491.35 €	217.37 €
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>18,073.44 €</b>	<b>15,234.42 €</b>
location matériel informatique	2,157.49 €	1,395.79 €
frais siège administratif	3,422.00 €	3,065.00 €
autres frais locaux administratifs	5,713.00 €	4,914.00 €
prestataire gestion, communication	- €	1,975.40 €
maintenance informatique	858.00 €	2,262.00 €
assurances multirisques	4,693.00 €	544.00 €
documentation	1,229.95 €	1,078.23 €
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>43,934.87 €</b>	<b>47,949.21 €</b>
secrétaire extérieure	15,456.00 €	14,688.30 €
assistance juridique honoraire	1,208.50 €	6,141.00 €
prestataire vote électronique	3,628.60 €	15,889.07 €
déplacements, missions, réceptions	4,808.42 €	6,757.39 €
frais formateurs ANAMAAF	152.00 €	165.82 €
prestations formateurs extérieurs	140.00 €	60.00 €
déplacements AG,CA, ...	5,359.41 €	- €
frais d'envois	1,465.97 €	1,472.07 €
hébergement internet	736.81 €	86.26 €
frais bancaires	204.16 €	203.16 €
frais bancaires PayGreen	100.00 €	- €
aide gestion / systèmes d'infos / base de données	3,175.00 €	2,486.14 €
aide communication	3,750.00 €	- €
enquêtes et mesures d'impact adhérents - partenaires - CCPD	3,750.00 €	- €
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1,837.74 €</b>	<b>- €</b>
cotisations formation	1,837.74 €	- €
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>2,278.56 €</b>	<b>- €</b>
charges diverses de gestion courante	2,278.56 €	- €
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>2,773.00 €</b>	<b>1,351.70 €</b>
amortissement matériel informatique	- €	1,351.70 €
dépréciation de stock	2,773.00 €	- €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>191,643.51 €</b>	<b>180,189.40 €</b>
<b>EXCÉDENT SUR L'EXERCICE</b>	<b>17,398.14 €</b>	<b>19,531.61 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>209,041.65 €</b>	<b>199,721.00 €</b>
<b>EMPLOI DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>119,800.00 €</b>	<b>88,700.00 €</b>
personnel bénévole	119,800.00 €	88,700.00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	<b>328,841.65 €</b>	<b>288,421.00 €</b>

L'Association a opéré en 2023 un reclassement des comptes pour plus de conformité avec les activités.

Les comptes 2022, approuvés par l'Assemblée Générale, ont été modifiés de la même façon, pour être comparable à 2023.

## COMPTES DE PRODUITS

	2023	2022
<b>RECETTES PROPRES</b>	<b>125,346.94 €</b>	<b>111,389.22 €</b>
ventes de contrats	8,699.50 €	8,700.50 €
ventes de guides	625.00 €	575.00 €
ventes de livres de vies	147.50 €	82.00 €
ventes engagements MAM	60.00 €	140.00 €
assurances adhérents	114,455.70 €	100,281.90 €
participation frais de port	1,101.00 €	1,384.00 €
formations Anamaaf	258.24 €	225.82 €
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>35,000.00 €</b>	<b>35,070.00 €</b>
DGCS	15,000.00 €	15,000.00 €
CNAF	20,000.00 €	20,070.00 €
<b>RECETTES PROPRES</b>	<b>46,864.12 €</b>	<b>46,751.00 €</b>
cotisations adhérents	34,558.40 €	32,452.00 €
abandon de frais	11,274.00 €	8,418.00 €
partenariat	- €	2,797.00 €
mécénat	290.00 €	3,084.00 €
produits divers de gestion courante	741.72 €	- €
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1,330.59 €</b>	<b>345,54 €</b>
intérêts livrets	1,330.59 €	345,54 €
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>500.00 €</b>	<b>6,165.24 €</b>
recettes exercice précédent	- €	295.24 €
produits exceptionnels	500.00 €	5,870.00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>209,041.65 €</b>	<b>199,721.00 €</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>119,800.00 €</b>	<b>88,700.00 €</b>
bénévolat	119,800.00 €	88,700.00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>328,841.65 €</b>	<b>288,421.00 €</b>

# Bilan financier

## 2023 (suite)

### ACTIF

	Poste		Brut 2023	Amortissement	Net 2023	Net 2022
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations corporelles Total 1</b>		<b>9,327.19 €</b>	<b>9,327.19 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
	2183 matériel bureau+informatique		9,327.19 €	9,327.19 €	- €	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks Total 2</b>		<b>30,294.36 €</b>		<b>30,294.36 €</b>	<b>12,058.32 €</b>
	37 stock matériel et équipements		30,294.36 €			12,058.32 €
	<b>Créances Total 3</b>		<b>6,331.00 €</b>		<b>6,331.00 €</b>	<b>6,160.00 €</b>
	411 créances diverses		380.00 €			
	441 subventions à recevoir		5,951.00 €			6,021.00
	471 recettes à classer		- €			139.00
	<b>Divers Total 4</b>		<b>76,888.89 €</b>		<b>76,888.89 €</b>	<b>41,620.00 €</b>
	5300 caisse		14.53 €			4.53
	5121 Banque Postale		50,543.77 €			33,269.93
	5170 Livret		26,330.59 €			8,345.54
486 <b>charges constatées d'avance Total 5</b>		<b>204.00 €</b>		<b>204.00 €</b>	<b>1,727.40</b>	
<b>Total actif circulant Total B = 2+3+4+5</b>		<b>113,718.25 €</b>		<b>113,718.25 €</b>	<b>61,565.72 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL ACTIF 1+2+3+4+5</b>		<b>123,045.44 €</b>	<b>9,327.19 €</b>	<b>113,718.25 €</b>	<b>61,565.72 €</b>	

Report exercice précédent immobilisations corporelles	Brut 2023	Compte amortissement	Amortissements 2023
matériel bureau+informatique	9,327.19 €	2883	9327.19

### PASSIF

	Poste		Net 2023	Net 2022
CAPITAUX PROPRES	102 Capital Social		- €	
	106 Réserves		20,000.00 €	10,000.00
	110 Report à nouveau		20,073.66 €	10,541.75
	120 Résultat de l'exercice (excédant ou déficit)		17,398.14 €	19,531.91
	<b>Total capitaux propres Total 1</b>		<b>57,471.80 €</b>	<b>40,073.66 €</b>
	<b>Provisions Total 2</b>		<b>- €</b>	
DETTES	408 factures non parvenues		17,695.33 €	4,440.36
	<b>Total dettes Total 3</b>		<b>17,695.33 €</b>	<b>4,440.36 €</b>
	487 Produits constatés d'avance		38,551.12 €	17,051.70
	<b>Produits constatés d'avance Total 4</b>		<b>38,551.12 €</b>	<b>17,051.70 €</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF 1+2+3+4</b>		<b>113,718.25 €</b>	<b>61,565.72 €</b>	

# Perspectives

# 2024

Après avoir étudié plusieurs hypothèses, **le Conseil d'Administration a décidé d'une montée en puissance** du développement de notre association et de ses actions pour la période des 4 ans à venir.

**2024 sera donc une année dense pour l'ANAMAAF**, entre la poursuite de nos objectifs importants de plaidoyer, le renforcement de nos outils d'aide au quotidien, le déploiement et l'animation du réseau sur le territoire, nos ambitions de développement du nombre d'adhérents et la nécessaire réorganisation et professionnalisation en interne pour mener à bien ce développement.

**Le prévisionnel 2024 se monte à 462 797 €** soit une augmentation de 40% du budget, avec un excédent prévisionnel de 21 820 € équivalent à celui de 2023 et 2022.

L'effort d'investissement se porte essentiellement sur :

- **l'embauche** d'une permanente à temps partiel pour la coordination et la réponse aux adhérents, qui montera en puissance sur les années à venir

### PRÉVISIONNEL 2024 - CHARGES

	2024
ACHATS	145,000.00 €
SERVICES EXTÉRIEURS	27,400.00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	113,715.00 €
IMPOTS ET TAXES	3,000.00 €
CHARGES DE PERSONNEL	19,863.00 €
AUTRES CHARGES	2,000.00 €
CHARGES FINANCIERES	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	- €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>310,978.00 €</b>
EXCÉDENT SUR L'EXERCICE	21,820.00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>332,798.00 €</b>
EMPLOI DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	129,999.00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	<b>462,797.00 €</b>



- **une aide professionnelle aux bénévoles** sur les fonctions supports (gestion, informatique, communication, subventions, ...) pour que ceux-ci puissent se concentrer sur les missions d'aide, d'informations et de plaidoyer. Le montant de la valorisation des heures bénévoles est légèrement augmenté et se concentre sur les expertises métiers.

- **des actions d'informations** (nouvelle appli, refonte du site, modifications du Bulletin d'information..) et de partenariats locaux en particulier avec les CAF départementales.

- **plus de formations et d'accompagnements** sur mesure

**Coté recettes, nous prévoyons d'augmenter nos ressources propres** en développant nos adhérents, en réalisant plus de ventes de formations et de contrats de travail aux professionnels et aux employeurs, et en initiant les ventes de nos accompagnements personnalisés.

**Nous avons sollicité des demandes plus importantes de subventions** (126 000 € versus 35 000 €) au niveau du Ministère pour 2024 et de la CNAF pour les 4 années qui viennent. (Nb : à l'heure où nous éditons ce rapport, les retours ne sont pas encore connus). Nous allons par ailleurs candidater à d'autres aides de type fondations pour diversifier nos ressources.

### PRÉVISIONNEL 2024 - PRODUITS

	2024
RECETTES PROPRES	152,399.00 €
SUBVENTIONS	126,000.00 €
AUTRES PRODUITS	52,899.00 €
PRODUITS FINANCIERS	1,500.00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>332,798.00 €</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	129,999.00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>462,797.00 €</b>

## Liste des organisations - Participation de l'ANAMAAF

Organisation		Participation de l'ANAMAAF
ANPF	Association Nationale des Placements Familiaux de l'Enfance	Conseil d'Administration
ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	Regroupement de professionnels du secteur de la prévention et de la protection de l'enfance pour faire entendre la voix de l'enfant	Comité de pilotage
CFPE	Comité Filière Petite Enfance	Bureau et Groupes de travail Normes - Sécurité Pénurie - Rémunération - Conditions de Travail
CNAF	Caisse nationale des Allocations familiales	Comité partenarial - Groupes de travail
CNAMCF	Collectif National des Assistants Maternels en Crèche Familiale	Partenaire
COUR DES COMPTES		Auditionné pour le Service Public de la Petite Enfance (SPPE)
CSAFAM	Confédération nationale assistants familiaux et assistants maternels pour liste UNION CCPD	Partenaire
DPDE ( ex : DCAA)	Dynamique de la convention aux actes - Groupe de travail d'associations pour la défense des droits des enfants	Comité de pilotage
FAMIDAC	Association nationale des accueillants familiaux et de leurs partenaires	Partenaire
FNAF	Fédération Nationale des Assistants Familiaux	Partenaire
IGAS	Inspection générale des affaires sociales	Groupe Référentiel de la Qualité du jeune enfant Normes - Eveil - Art - ...
Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités		Groupes de travail avec la DGCS Groupes de travail pour préparer le SPPE (Service Public de la Petite Enfance)
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.	Charte Jouets	Comité de pilotage
Ministère de la Justice		en attente Groupe de travail
Ministère de l'Éducation Nationale		Comité de Pilotage Réforme du DEAF
ONPE	Observatoire National de la Protection de l'Enfance	Partenaire
SENAT		Auditionné Métier Assistant Maternel
SNPPE	Syndicat national des professionnels de la petite enfance	Partenaire
UNAMAM	Fédération d'accompagnement des assistants et assistantes maternelles travaillant en Maisons d'Assistants Maternels	Partenaire
UNIOSS	Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux	Groupes de travail Petite enfance et Protection de l'enfance

## Liste des associations et fédérations adhérentes

13	APAJE 13 - GANDOLPHE Florence presidente.apaje13@hotmail.com	44	ARAMA - MOMPELAT Patricia arama.reze@orange.fr
26	MAM Les 3 Féés - CATALAN ARMELLE mamles3fees@gmail.com	44	CISAFAM - bureau collégial GOULPEAU Najat cisafam@udaafam44.org
31	AAFFA 31 - CARTAILLAC Sylvie aaffahautegaronne@gmail.com	44	Le Jardin de Natanel - GARDIL Ghislaine lejardindenatanel@gmail.com
33	ÊTRE ET DEVENIR - ZAGO Stéphanie etreetdevenir33@gmail.com	44	Les Nounous du Lac - CELTON Magali magalichelton31@gmail.com
38	MAM Les Merveilles de Myflonel - MICOLLET Nelly myflonel@gmail.com	44	Les Petites Frimousses - THEBAUD Marie Anne thebaud.jp@free.fr
42	AFAL - VINCENT Edwige edwige.vincent@orange.fr	44	Les Petits Bambinos - COUPPE DE K MARTIN Angélique lespetitsbambinos@gmail.com
43	L'Accueil ADAAFAM 43 - BUREAU COLLEGIAT PAROWSKI Isabelle parowski.isa@gmail.com	44	Les P'tits Loups (44) - TESSIER Marie-Hélène myltess69@gmail.com
43	MAM'LESCOURS - bureau collégial LEQUETTE Julie mamlescours@gmail.com	44	L'Escale des Bambins - PACAUD Laetitia lescaledesbambins44@gmail.com
44	ANAMA - PERCHEY Rita presidence.anama@gmail.com	44	MAM Confettis & Compagnie - THORIN Delphine mamconfettis@gmail.com

44	MAM Doudou & Cie - RETHORE Séverine doudouetcie44@bbox.fr
44	MAM Doudou Club - OLLIVE Anne-Lise mam.doudouclub@orange.fr
44	MAM Hérons petit patapon - DURAND Karine heronspetitpatapon@gmail.com
44	MAM Kerbugale - SIETTE Bérengère kerbugalemam@outlook.fr
44	MAM La Cabane des Touptits - DELAUNAY Melanie mam.lacabanedestouptits@gmail.com
44	MAM Le Jardin des Mam'ours - REZEAU Cindy assolejardindesmamours@gmail.com
44	MAM Les Etoiles de Mer - CRAND Corinne cococrand44bzh@gmail.com
44	MAM Les Minis Pouces - GOAZOU Sarah lesminispouces 44@gmail.com
44	MAM Les Ptites Lucioles - CHAMPION Morgane lesptiteslucioles@laposte.net
44	MAM Les P'tits pieds dans l'eau - PLISSONNEAU Stéphanie mamlesptitspiedsdansleau@gmail.com
44	MAM Petit à Petit - RICHARD Tiphonie petitapetit@sfr.fr
44	MAM Raconte moi une histoire - BOYER Charlotte mamracontemoiunehistoire@gmail.com
44	MAM Supermam Ste Luce - BROUSSARD Aurélie Supermamsteluce@hotmail.com
44	Nord Loire Assistantes Maternelles 44 - GOUSSEAU Florence presidencenordloire44@gmail.com
44	T'as ta Nounou à Donges ? - LEHAIN Laëticia lehainlaetitia@gmail.com
44	Taty à Nous - CARPENTIER Catherine tatanous@free.fr
44	UDAAFAM 44 CISAFAM - GOUSSEAU Véronique contact@udaafam44.org
44	Collectif MAM 44 (Fédération) - bureau collégial OLLIVE Anne-Lise mam44.infos@gmail.com
44	UDAAFAM 44 (Fédération) - GOUSSEAU Florence contact@udaafam44.org
45	AFALPE - BOULAIS Martine afalpe45@orange.fr
52	AFAAM 52 - BETREMA Christelle afaamsecretariat@gmail.com
54	SUPER MAM DE L'ENFANT LIBRE - DIDRY Alicia montessori.mam.biensveillance@gmail.com
64	ADAF-GSO - SOGGIU VIRGINIE adaf.association.af@gmail.com
65	Les Mamours en Aure - BOCHART Christelle lesmamoursenaure@gmail.com
73	MAM Les Ptites Plumes - SECLET Christine lejardindesptitesplumes@gmail.com
75	APAAM-IDF - LE BER Christine leberchristine@hotmail.fr
75	Ass-Mat Pereire - EL ABIDI Habiba asmat.pereire@gmail.com
77	Les Lionceaux Vairois - FLORES Marie Carmen lionceauxvairois@gmail.com
84	La MAM Ô Merveilles - DUPUY Amélie dupuy.amelie@orange.fr

85	Accueil Family 85 - USEREAU Odile odile.usereau85@orange.fr
85	AFAV - BAUDOUIN Evelyne evedom.baudouin@wanadoo.fr
85	Ass Mat Loulaysienne - SOULARD Patricia assmatloulaysienne@gmail.com
85	Bambino - Bureau collégial chez DESTOUCHES Audrey presidencebambino@gmail.com
85	Galipette - LEVESQUE Eloise galipettelagaub@orange.fr
85	La Cabane Pirouette - DUDOIGNON Sophie sophieluc85@gmail.com
85	Le P'tit Poucet - BROCHARD Jean Louis jeanlouis.brochard1967@gmail.com
85	Les 13 Petits Pieds - CHARDONNEAU Brigitte les13petitspieds@gmail.com
85	Les Bébé Matelots - CIRADE Maryline bruno.cirade@wanadoo.fr
85	Les Lutinous - DURAND Virginie durandr@wanadoo.fr
85	Les Mary Poppins - DALIVOUST Stéphanie stephaniedalivoust@gmail.com
85	Les Petites Mains - FLEURY Camille lespetitesmains85@gmail.com
85	Les P'tites Canailles - GALLOT Rachel racheldavidg@free.fr
85	Les P'tites Canailles Montoises - PINEAU Anne-Sophie anne-sophie.menuet@orange.fr
85	Les P'tites Fripouilles de Challans - bureau collégial chez Mme MAINGUET Cécile lesptitesfripouilleschallans@hotmail.fr
85	Les P'tites Grenouilles - BULTEAU Sylvie lesptitesgrenouilles85300@gmail.com
85	Les P'tits Choupioux - BARBEAU Karine barbeaukd@gmail.com
85	Les P'tits Loups - COLLEGIAT CROUET Anne crouet.anne@gmx.fr
85	Les P'tits Mousses - ASSELIN Delphine asselin.delphine@yahoo.fr
85	Les P'tits Patapons - BOURBAN Julie association@lesptitspatapons.fr
85	MAM Faërie - RIBAUT Claire mamfaerie@gmail.com
85	My-Ny aux Bois - HERITEAU Aurélie mynyauxbois@gmail.com
85	P'tichou de La Mothe Achard - GUERIN Céline matthieuceline.guerin@orange.fr
85	FDAAMF 85 ( Fédération) - DALIVOUST Stéphanie fdaamf85@gmail.com
85	CASAMAAF (Syndicat) - ROY Bruno roybruno9@outlook.fr
95	Les Bouts de Choux - LEBLOND Corinne associationlesboutsdechoux@gmail.com
75	Association DE FAIT - BUTTIGNOL-ARA Anne-Marie associationdefait@anamaaf.org



## ANNEXES

## Agenda ANAMAAF 2023

220 rendez vous de travail ont été relevés par l'équipe des bénévoles en 2023 !

Nous mettons beaucoup d'efforts à tracer toutes les activités, il reste cependant certainement des rendez-vous ou sessions de travail réalisés qui sont passés entre les mailles du filet...

En 2024, nous continuerons cette transparence de nos activités, en qualifiant aussi les rendez-vous en fonction de nos 4 missions principales.

5 janvier	Présentation PROXIMAM CFPE CNAF GAZOUYI - Atelier Convention Collective N
10 janvier	Visite MAM Cas'à doudou GAZOUYI - Atelier Convention Collective N
12 janvier	Formation les spécificités de l'accueil en MAM
13 janvier	CA ANPF SDSF 44 - GT Appel MAM'zelle chouette
20 janvier	Accompagnement MAM les petits pieds & cie
21 janvier	Réunion contrat asso nord loire
23 janvier	Réunion DGCS prepa CFPE CFPE - GT normes
24 janvier	Webinaire - La gestion de Projets
25 janvier	CFPE
26 janvier	CFPE GT pénurie CO PART CNAF CA ANAMAAF
27 janvier	Réunion contrat asso vendee Webinaire - La gestion de Projets
30 janvier	CFPE Sortie du Bulletin d'Information
2 février	FORMATION TPMA
3 février	COPIL ASSISES PE MNP MGP RV PASSERELLES ET COMPETENCES
8 février	Uniopss - Service public de la petite enfance Comité de suivi de la réforme NORMA Preparation CMP CCN 66
13 février	CO PART CNAF
14 février	commission sauvegarde MNP
15 février	GT normes
16 février	ECHANGES CNAMCF - Collectif nat Asss mat Crèches familiales. Suite CMP CCN 66
17 février	RV PASSERELLES ET COMPETENCES
20 février	MAM les petits pieds & cie
21 février	Reunion DCAA
23 février	CFPE QVT PARIS Entretien journaliste AssMat GAZOUYI (tél)
28 février	Sortie du Bulletin d'Information
8 mars	Réunion DGCS prepa CFPE
9 mars	Uniopss - Service public de la petite enfance
10 mars	Aide ANAMAAF - Elections CCPD 13 - Résultats
14 mars	Bilan du protocole Eveil artistique et culturel du jeune enfant Communiqué de presse : COMMUNIQUE DE L'ANAMAAF ET DU CASAMAAF POUR UN SERVICE PUBLIC DE [LA PETITE] ENFANCE
15 mars	DGCS prepa CFPE Délégation aux droits de enfants, table ronde petite enfance PARIS

16 mars	CFPE
22 mars	SPPE UNIOSS
23 mars	CFPE MAM'zelle chouette Conférence Jean Epstein_ Treize septiers
24 mars	CA ANAMAAF
25 mars	AG - CA ANAMAAF
27 mars	réunion prépa CCPD 44
28 mars	REV CONTRAT KSM
29 mars	CFPE QVT
30 mars	CFPE campagne communication
31 mars	REV CONTRAT KSM Sortie du Bulletin d'Information
3 avril	CFPE
4 avril	REV CONTRAT KSM
5 avril	COPLI ASSISES PE
6 avril	CFPE presentation rapport ministre commission AF prepa Rv & audition
7 avril	REV CONTRAT KSM
11 avril	UNIOSS PETITE ENFANCE réunion prépa CCPD 44
12 avril	AUDITION SENAT LOI AF REV CONTRAT KSM
13 avril	Comite Filiere Petite Enfance CFPE - Gt parcours
14 avril	REV CONTRAT KSM RV projets IR
19 avril	Aide ANAMAAF - Elections CCPD 44 - Résultats
20 avril	CFPE - GT normes
21 avril	RV PV fichiers
27 avril	CFPE QVT
30 avril	Sortie du Bulletin d'Information
2 mai	RV DGCS RAPPORT BQVT + loi taquet Accompagnement MAM Cas'à doudou Aide ANAMAAF - Elections CCPD 85 - Résultats
4 mai	CNAF bilan REV CONTRAT KSM
5 mai	REV CONTRAT KSM
9 mai	Comite Filiere Petite Enfance
10 mai	Présentation référentiels formation + stage préparatoire DEAF
11 mai	Comite Filiere Petite Enfance
12 mai	Réunion SI - sauvegarde
15 mai	Comite Filiere Petite Enfance Accompagnement MAM les petits pieds & cie CA ANAMAAF
16 mai	commission AF projet PPE prepa Rv & audition
19 mai	Sauvegarde

22 mai	CCPD 44 plénière REV CONTRAT KSM MNP
23 mai	Réunion Cabinet Ministre PARIS FORMATION TPMA
24 mai	Charte des Jouets
25 mai	CFPE / GT normes
31 mai	Sortie du Bulletin d'Information
1 juin	Aide ANAMAAF - Elections CCPD 52 - Résultats
2 juin	REV CONTRAT KSM REUNION prepa formation dep 64
5 juin	Accompagnement d'une AM du 44 /PMI REUNION CCPD 18
8 juin	REUNION PAJEMPLOI
9 juin	Sauvegarde microsoft
12 juin	commission formation dep 64
13 juin	Sondage IP
15 juin	Comite Filiere Petite Enfance CFPE / GT parcours
16 juin	Assises nationales Protection de l'Enfance à Nantes Formation groupe ADH ASSMAT au contrat aizenay
19 juin	REUNION CCPD 18
20 juin	DCAA PARIS MNP CA ANAMAAF
22 juin	Comite Filiere Petite Enfance CFPE / GT pénurie
23 juin	Réunion dossier subvention CNAF
26 juin	Accompagnement MAM les petits pieds & cie Accompagnement AM domicile Bureau - Système d'informations - Sauvegarde
28 juin	UNIOSS
29 juin	Accompagnement MAM'zelle chouette Accompagnement MAM Cas'à doudou ASSISES PROTECTION ENFANCE
30 juin	REMISE RAPPORT N CHAPON BQVT AF Sortie du Bulletin d'Information ASSISES PROTECTION ENFANCE MNP BR
1 juillet	commission CA Com. Casamaaf prepa releve
3 juillet	CCPD 44
4 juillet	DCAA
6 juillet	CFPE GROUPE ETUDES ET DONNEES REUNION PASSERELLES & COMPETENCES
7 juillet	DGCS VALIDATION CONTRAT KSM
10 juillet	DCAA - GT observatoire
12 juillet	CFPE BUREAU MNP
13 juillet	CFPE QVT
17 juillet	RV CNAF
18 juillet	REUNION PV MNP REUNION CNAF Formation bénévoles Ideal CO
20 juillet	Accompagnement MAM (tél)
21 juillet	Accompagnement MAM (tél)
25 juillet	Médiation MAM (tél)
31 juillet	Sortie du Bulletin d'Information Sortie V7 Contrat de Travail
12 aout	commission CA CC prepa releve
22 aout	Accompagnement AM CCPD (tél)
24 aout	RV CD 44 AAPFIPE appel à projets fonds investissements
29 aout	Commission prepa RV LSN
2 septembre	Réunion Udaafam 44
5 septembre	CFPE GC Petite Enfance & Parentalité
7 septembre	CFPE observatoire
9 septembre	FORMATION CONTRAT DEP 85
11 septembre	DCAA - GT observatoire
12 septembre	CA ANAMAAF

13 septembre	COPART CNAF
18 septembre	Entretien journaliste ASSMAT CFPE (GT pénurie)
22 septembre	DGCS
30 septembre	Sortie du Bulletin d'Information
2 octobre	Formation IDELACO
5 octobre	RDV UNIOSS CFPE GT normes
7 octobre	Formation contrat 44 _ Collectif MAM
10 octobre	REUNION PARTENARIAT CNAF Formation Ideal CO
12 octobre	accompagnement MAM (tél)
13 octobre	étude dossier CCPD 44 Formation IDEALCO
18 octobre	accompagnement MAM (tél)
19 octobre	Comite partenarial CNAF
20 octobre	CCPD 44
24 octobre	Comite partenarial CNAF
25 octobre	CFPE Bureau
26 octobre	CFPE Gt rémunération
27 octobre	RV ministère PARIS
30 octobre	entretien journaliste - ASSMAT
31 octobre	Sortie du Bulletin d'Information
6 novembre	Comite Filiere Petite Enfance BUREAU
7 novembre	COMITE PILOTAGE ASSISES 2024
9 novembre	Suite Appel à projets - PMI du 44 CFPE GT parcours
10 novembre	Aide ANAMAAF - Elections CCPD 18 - Résultats
14 novembre	Accompagnement AM demande agrément Conseil Administration ANAMAAF
15 novembre	Accompagnement AM domicile
16 novembre	COPART CNAF CFPE QVCT
18 novembre	CA Udaafam 44
19 novembre	FORUM ONISEP
21 novembre	MAM Cas'à doudou
22 novembre	commission reforme contrat travail
23 novembre	Commission sur la qualité de l'accueil de la petite enfance Commission GIP - France enfance protégée -
28 novembre	GROUPE TRAVAIL CFPE CPAM 92 réunion bilan CCPD 44
30 novembre	CFPE - Gt pénurie Sortie du Bulletin d'Information
1 decembre	Accompagnement CCPD Entretien partenaire PROXIMAM (tél)
2 decembre	Réunion contrat asso nord loire
5 decembre	accompagnement AM/PMI accompagnement AM (tél)
7 decembre	IGAS - Groupe parents (référentiel)
8 decembre	IGAS - Groupe environnement (référentiel)
10 decembre	IGAS Référentiel commun accueil collectif et individuel,
12 decembre	accompagnement AM _ demande agrément accompagnement AM _ projet d'accueil
14 decembre	REUNION PAJEMPLOI Plenièrre CFPE PARIS -
18 decembre	CCPD 44
19 decembre	Reunion plenièrre DCAA
21 decembre	Groupe parents (référentiel) Accompagnement MAM (tél)
22 decembre	COMITE PILOTAGE ASSISES 2024 Groupe environnement (référentiel)
30 decembre	Sortie du Bulletin d'Information

# ANNEXES

## Quelques outils ANAMAAF



www.accueillons-ensemble.org



L'actualité des métiers et de l'ANAMAAF en continu et en ligne



Espace adhérent en ligne



Exclusif : le Bulletin d'Information mensuel



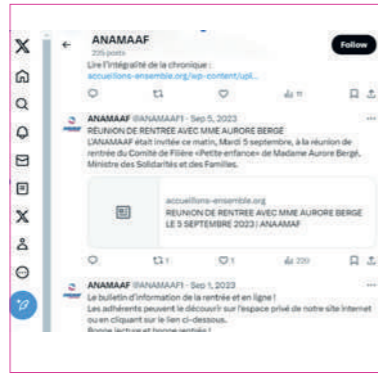
Dépliant Informations Assurances



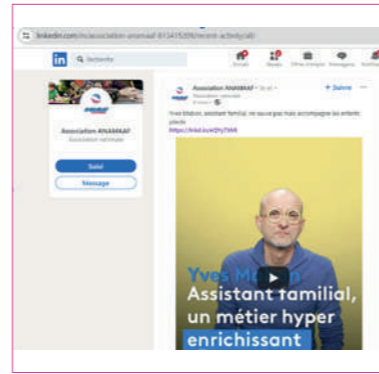
Dépliant Informations Mutuelle Santé



Compte Facebook ANAMAAF



Compte Twitter ANAMAAF



Compte LinkedIn ANAMAAF



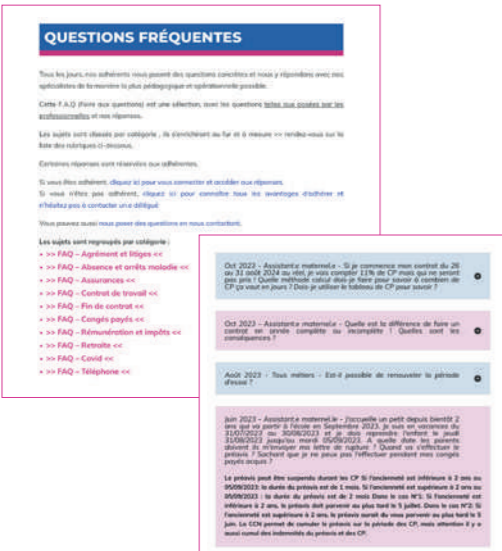
Exclusif : Le Contrat de Travail Version 8 - 2023



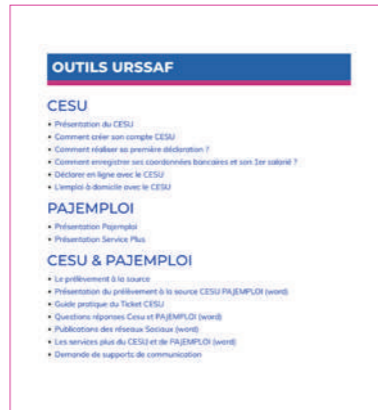
Exclusif : Le Contrat d'engagement MAM Version 1 - 2022



Exclusif : Le Livre de Vie Version 1 - 2022



Des Questions - Réponses en ligne, ouvertes à tous et/ou réservées adhérents



De l'aide URSSAF ouverte à tous



Des outils en ligne ouverts à tous



Exclusif : Le Manuel de l'Assistant Maternel en 3 livrets - Version 2023



Conception et rédaction : Secrétariat ANAMA AF - Florence Gousseau - Isabelle Roy  
 Création et réalisation graphique : La Petite Agence - Isabelle Guiffant.  
 Crédits photos : Freepik - Pixabay - Photothèques ANAMA AF et CASAMA AF.



SIÈGE SOCIAL sans permanence  
 20 rue Edouard Pailleron 75019 PARIS

SIÈGE ADMINISTRATIF  
 2 rue de Launay Sillay 44115 BASSE GOULAINE

01 83 64 66 62  
 contact@anamaaf.org  
 www.accueillons-ensemble.org

